

**États financiers annuels du Forum Parlementaire de la SADC
pour l'exercice clos le 31 mars 2022**

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Informations générales

Pays de constitution et de domiciliation	Namibie
Nature des opérations et principales activités	Le Forum a été mis en place dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en favorisant la participation de parlementaires des États membres de la SADC aux activités qui contribuent au bien-être de la SADC.
Membres du Comité Exécutif	Hon. Président de Parlement MBOSO N'Kodia Pwanga Christophe (Président) Hon. Dr. Fiarovana Lovanirina Célestin (Vice-Président) Hon. Darren Bergman (Trésorier) Hon. Président de Parlement Fernando da Piedade Dias dos Santos Hon. Polson Majaga Hon. Président de Parlement Petros Mavimbela Hon. Tsepang Tšita-Mosena La Très Hon. Présidente de Parlement Catherine Gotani Hara Hon. Président de Parlement Sooroojdev Phokeer Hon. Jeronima Agostinho Hon. Président de Parlement Prof. Peter H. Katjavivi Hon. Anne Rosie Bistoquet Hon. Selemani Zedi La Très Hon. Présidente de Parlement Nelly B K Mutti Hon. Dought Ndiweni Hon. Anne Marie Mbilambangu (Membre d'Office) Hon. Présidente de Parlement Esperanca Laurinda Francisco Nhiuane Bias Hon. Président de Parlement M ^e . Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda Hon. Isaac Mmemo Magagula Hon. Samuel Dalitso Kawale Hon. Josefina Petra Diakite
Siège social	Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek
Adresse professionnelle	Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek
Commissaires aux comptes	BDO Namibia Comptables et commissaires aux comptes agréés Expert-comptable (Namibie)
Banquiers	First National Bank Nedbank
Secrétaire Générale	Mme Boemo Sekgoma

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Table des Matières

	Page
Responsabilités du Comité exécutif et approbation	3
Rapport du Comité Exécutif	4 - 6
Rapport du commissaire aux comptes indépendant	7 - 9
État de la situation financière	10
État des résultats financiers	11
État des variations de capitaux propres	12
État des flux de trésorerie	13
Pratiques comptables	14 - 26
Notes accompagnant les états financiers annuels	27 - 43
Les informations supplémentaires suivantes ne font pas partie des états financiers annuels et n'ont pas été auditées :	
Compte de résultat détaillé	44

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Responsabilités du Comité Exécutif et approbation

En vertu de la Constitution du Forum parlementaire de la SADC, le Comité exécutif doit tenir une comptabilité rigoureuse et il est responsable du contenu et de l'intégrité des états financiers annuels et des informations financières y relatives qui figurent dans ce rapport. Il est de sa responsabilité de s'assurer que les états financiers annuels présentent en toute impartialité la situation qui prévaut au Forum à la clôture de l'exercice financier, ainsi que les résultats de ses opérations et les flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière. Le commissaire aux comptes est recruté pour exprimer une opinion indépendante sur les états financiers annuels.

Les états financiers annuels sont établis conformément aux normes internationales d'information financière et ils sont fondés sur des pratiques comptables appropriées, appliquées de façon cohérente et corroborées par des estimations et des jugements raisonnables et prudents.

Le Comité exécutif reconnaît qu'il est responsable en dernier ressort du système de contrôle financier interne mis en place par le Forum et il accorde une grande importance au maintien d'un cadre de contrôle solide. Pour réussir à s'acquitter de ces responsabilités, le Comité exécutif fixe des normes relatives au contrôle interne destinées à limiter à moindres frais le risque d'erreur ou de perte. Les normes comprennent la délégation de responsabilités en bonne et due forme dans un cadre clairement défini, des procédures comptables efficaces et une séparation pertinente des fonctions pour garantir un niveau de risque acceptable. Ces contrôles sont supervisés à tous les échelons de l'organisation et tous les employés doivent respecter les normes éthiques les plus exigeantes pour assurer que les activités du Forum soient menées d'une façon irréprochable dans toutes les circonstances raisonnables. La gestion du risque au Forum est axée sur l'identification, l'évaluation, la gestion et le contrôle de toutes les formes de risques connues à tous les niveaux du Forum. Bien que le risque opérationnel ne puisse pas être entièrement éliminé, le Forum s'efforce de le minimiser en veillant à ce que des dispositifs, des contrôles, des systèmes et un comportement éthique appropriés soient appliqués et gérés dans le respect de procédures et de contraintes prédéfinies.

Le Comité exécutif, en se fondant sur les informations et les explications fournies par la direction, est d'avis que le système de contrôle interne offre des garanties raisonnables quant au fait qu'on puisse se fier aux registres financiers pour établir les états financiers annuels. Cependant, tout système de contrôle financier interne ne peut fournir qu'une garantie raisonnable, et non pas absolue, contre des inexactitudes ou des pertes significatives.

Le Comité exécutif a examiné les prévisions relatives aux flux de trésorerie du Forum pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 et, à la lumière de cet examen et de la situation financière actuelle, il juge que le Forum a ou a eu accès à des ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un futur proche.

Le Commissaire aux comptes a la responsabilité d'effectuer un audit et de présenter un rapport, en agissant de façon indépendante, au sujet des états financiers annuels du Forum. Les états financiers annuels ont été examinés par le commissaire aux comptes du Forum et son rapport est présenté de la page 7 à la page 9.

Les états financiers annuels présentés de la page 10 à la page 38, qui ont été établis selon le principe de continuité des activités, ont été approuvés par le Comité exécutif le _____ et ils ont été signés en son nom par :

Approbation des états financiers

Hon. Présidente de Parleme Esperanca Laurinda Francisco Nhiume Bias

Hon. Samuel Dalitso Kawale Bias

Le Comité exécutif a le plaisir de soumettre son rapport sur les états financiers annuels du Forum parlementaire de la SADC pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

1. Nature des opérations

Le Forum a été mis en place dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) en favorisant la participation de parlementaires des États membres de la SADC aux activités qui contribuent au bien-être de la SADC.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Membres du Comité Exécutif

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la nature des opérations du Forum par rapport à l'année précédente.

2. Examen des opérations et des résultats financiers

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du Forum. Les pratiques comptables ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'année précédente.

Tous les détails concernant la situation financière, les résultats des opérations et les flux de trésorerie du Forum sont indiqués dans ces états financiers annuels.

3. Immobilisations corporelles

Aucun changement n'est intervenu dans la nature des immobilisations corporelles du Forum ou dans la politique relative à leur usage.

Au 31 mars 2021, les investissements du Forum dans des immobilisations corporelles s'élevaient à 9 562 386 N\$ (2021 : 8 288 373 N\$), dont 1 423 558 N\$ (2021 : 8 236 178 N\$) ont été ajoutés pendant l'exercice en cours par des additions.

4. Événements postérieurs à la date de clôture

Le Forum a reçu une offre d'achat de l'actif non courant classée comme détenue en vue de la vente. L'opération devrait être conclue au cours du premier semestre de l'exercice 2023.

Le Comité exécutif n'a connaissance d'aucun autre événement significatif qui serait survenu après la date de clôture et jusqu'à la date de ce rapport.

5. Membres du Comité Exécutif

Les membres du Comité exécutif en fonction à la date de ce rapport sont les suivants :

Directeurs	Fonction	Titre	Nationalité	Changements
Hon. Président MBOSO N'Kodia Pwanga Christophe	Président	Non exécutif	RDC	
Hon. Dr. Fiarovana Lovanirina Célestin	Vice-Président	Non exécutif	Madagascar	
Hon. Darren Bergman	Trésorier	Non exécutif	Afrique du Sud	
Hon. Président Fernando da Piedade Dias dos Santos	Parlementaire	Non exécutif		
Hon. Polson Majaga	Parlementaire	Non exécutif	Botswana	
Hon. Président Petros Mavimbela	Parlementaire	Non exécutif	Eswatini	
Hon. Tsepang Tšita-Mosena	Parlementaire	Non exécutif	Lesotho	
La Très Hon. Présidente Catherine Gothani-Hara	Parlementaire	Non exécutif	Malawi	
Hon. Président Soorojdev Phokeer	Parlementaire	Non exécutif	Maurice	
Hon. Jeronima Agostinho	Parlementaire	Non exécutif	Mozambique	
Hon. Président Prof. Peter Katjavivi	Parlementaire	Non exécutif	Namibie	
Hon. Anne Rosie Bistoquet	Parlementaire	Non exécutif	Seychelles	
Hon. Selemani Zedi	Parlementaire	Non exécutif	Tanzanie	
Le Très Hon. Président Justice Dr Patrick Matibini, SC, BA, FCI Arb	Parlementaire	Non exécutif		Démissionné le vendredi 3 septembre 2021
La Très Hon. Présidente Nelly B K Mutti	Parlementaire	Non exécutif	Zambie	Nommée le vendredi 3 septembre 2021
Hon. Dought Ndiweni	Membre d'Office	Non exécutif	Zimbabwe	
Hon. Ann-Marie Mbilambangu	Membre (mémoire institutionnelle)	Non exécutif	RWPC	
Hon. Présidente Esperanca Laurinda	Membre (mémoire institutionnelle)	Non exécutif	Mozambique	

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Membres du Comité Exécutif

9. Pays membres

Angola
Botswana
RDC
Tanzanie
Eswatini
Madagascar
Malawi
Maurice
Mozambique
Lesotho
Namibie
Seychelles
Afrique du Sud
Tanzanie
Zambie
Zimbabwe

Rapport du Vérificateur

À l'intention du Comité exécutif du Forum parlementaire de la SADC

Nous avons audité les états financiers annuels du Forum Parlementaire de la SADC (l'entreprise) présentés de la page 10 à la page 37, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état des variations de capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes accompagnant les états financiers annuels, y compris un résumé de pratiques comptables significatives.

Selon notre opinion, les états financiers annuels reflètent fidèlement, sur tous les points importants, la situation financière du Forum parlementaire de la SADC au 31 mars 2022, ses résultats financiers et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du FP SADC.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales relatives à l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la partie de notre rapport portant sur les responsabilités du commissaire aux comptes eu égard à l'audit des états financiers annuels. Nous sommes indépendants de l'entreprise, conformément au Code de déontologie international à l'intention des experts-comptables (y compris aux normes internationales en matière d'indépendance) (parties 1 et 3) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code de l'IESBA) et à d'autres exigences en matière d'indépendance qui s'appliquent lorsque l'on effectue des audits des états financiers annuels en Namibie. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent conformément au Code de l'IESBA et à d'autres exigences éthiques qui s'appliquent lorsque l'on effectue des audits en Namibie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour que nous puissions fonder sur eux notre opinion.

Autres informations

Le Comité exécutif est responsable des autres informations fournies. Celles-ci comprennent le rapport du Comité exécutif et le compte de résultat détaillé que nous avons obtenus avant la date de ce rapport. Elles ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport d'audit à leur sujet.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne formulons pas à leur sujet une opinion d'audit ou quelque forme que ce soit de conclusion assurée.

En rapport avec notre audit des états financiers annuels, nous avons la responsabilité de prendre connaissance des autres informations et, ce faisant, d'examiner si celles-ci contredisent de façon significative les états financiers annuels ou si les données que nous avons recueillies au cours de l'audit ou d'une autre façon s'avèrent être sensiblement inexactes. Si, en nous appuyant sur le travail que nous avons effectué, nous arrivons à la conclusion que des inexactitudes importantes se sont glissées dans ces autres informations, nous avons l'obligation de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Rapport du Vérificateur

Responsabilités des directeurs eu égard aux états financiers annuels

Le Comité exécutif est responsable de l'élaboration et de la présentation impartiale des états financiers annuels conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du Forum, ainsi que de tout contrôle interne qu'il juge nécessaire d'effectuer pour permettre d'établir des états financiers annuels qui soient exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lorsqu'il établit les états financiers annuels, le Comité exécutif est responsable de l'évaluation de la capacité du Forum à poursuivre ses activités, dévoilant, si besoin est, des questions liées à la poursuite des activités et utilisant le principe comptable de continuité des activités, sauf s'il a l'intention de liquider le Forum ou de mettre fin à ses opérations, ou s'il n'a pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

Rapport du Vérificateur

Responsabilités du commissaire aux comptes eu égard à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont de parvenir à une assurance raisonnable quant au fait que les états financiers annuels dans leur globalité sont exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport d'audit qui comprend notre opinion. Une assurance raisonnable est une assurance forte, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément aux normes internationales relatives à l'audit détectera toujours une inexactitude importante lorsqu'elle existe. Des inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme importantes si on peut raisonnablement s'attendre à ce que chacune d'entre elles ou toutes ensemble elles soient en mesure d'influencer les décisions économiques des usagers prises en se fondant sur ces états financiers annuels.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément aux normes internationales relatives à l'audit, nous exerçons notre discernement professionnel et gardons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Notre travail consiste aussi à :

- Identifier et évaluer les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers annuels, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et appliquer des procédures d'audit qui tiennent compte de ces risques, et obtenir des éléments probants qui soient suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder sur eux notre opinion. Le risque de passer à côté d'une inexactitude importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui de passer à côté d'une inexactitude résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou l'habileté à contourner le contrôle interne.
- Comprendre comment fonctionne le contrôle interne dans la mesure où cela serait pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures en matière d'audit qui soient appropriées dans les circonstances, sans avoir pour autant pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entreprise.
- Évaluer la pertinence des pratiques comptables utilisées et le bien-fondé des estimations comptables et des informations connexes fournies par les directeurs.
- Déterminer la pertinence de l'usage par les directeurs du principe comptable de continuité des activités et établir, sur la base des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des situations qui pourrait jeter un sérieux doute sur la capacité de l'entreprise à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous devons dans notre rapport d'audit attirer l'attention sur les informations figurant dans les états financiers annuels qui viennent étayer cela ou, si de telles informations sont inadéquates, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date de notre rapport d'audit. Cependant, de futurs événements ou situations peuvent amener le Forum à cesser ses activités.
- Évaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations divulguées, et déterminer si les états financiers annuels présentent de façon fidèle les transactions et les événements sous-jacents.

Nous faisons part aux directeurs, entre autres sujets, de la portée prévue et du calendrier de l'audit, ainsi que de résultats significatifs de l'audit, y compris à propos de défaillances importantes dans le contrôle interne que nous aurions identifiées durant notre audit.

BDO Namibia
Comptables et commissaires aux comptes agréés
Experts-comptables (Namibie)
Andrew Musarurwa
Partenaire

30 novembre 2022
Windhoek

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

État de la situation financière au 31 mars 2022

Montants en dollars Namubiens	Note(s)	2022	2021
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	3	9 562 385	8 288 373
Actifs courants			
Créances commerciales et autres	4	4 347 212	8 350 179
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	31 910 522	25 088 429
		36 257 734	33 438 608
Actifs non courants destinés à la vente	6	2 470 000	2 800 000
Total des actifs		48 290 119	44 526 981
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Revenus accumulés		11 188 607	7 824 498
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts - portion à long terme	7	5 970 222	5 687 510
Passifs courants			
Dettes commerciales et autres	8	5 961 596	5 793 561
Fonds affectés	9	22 021 138	21 977 628
Emprunts - portion à long terme	7	678 556	443 784
Subvention en capital appliquée	10	2 470 000	2 800 000
		31 131 290	31 014 973
Total des passifs		37 101 512	36 702 483
Total des capitaux propres et des passifs		48 290 119	44 526 981

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

État des résultats financiers

Montants en dollars namubiens	Note(s)	2022	2021
Revenus	11	38 883 123	30 806 692
Autres revenus d'exploitation	12	338 882	415 471
Autre excédent (déficit) d'exploitation	13	171 751	(52 846)
Autres frais d'exploitation		(35 747 142)	(23 959 094)
Excédent/(déficit)	14	3 646 614	7 210 223
Revenus d'investissement	15	162 477	9 807
Charges financières	16	(444 982)	(113 485)
Total de l'excédent (du déficit) global pour l'exercice		3 364 109	7 106 545

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

État des variations de capitaux propres

Montants en dollars Namubiens	Revenus accumu lés	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} avril 2020	717 953	717 953
Total du déficit global pour l'exercice	7 106 545	7 106 545
Solde au 1 ^{er} avril 2021	7 824 498	7 824 498
Total de l'excédent (du déficit) global pour l'exercice	3 364 109	3 364 109
Solde au 31 mars 2022	11 188 607	11 188 607

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

État des flux de trésorerie

Montants en dollars Namubiens	Note(s)	2022	2021
Flux de trésorerie découlant d'activités opérationnelles			
Flux de trésorerie découlant des activités	24	7 838 922	8 972 558
Intérêts reçus		162 477	9 807
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités opérationnelles		8 001 399	8 982 365
Flux de trésorerie découlant d'activités d'investissement			
Achat d'immobilisations corporelles	3	(1 423 558)	(8 236 178)
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités d'investissement	3	581 162	-
Rentrée nette découlant d'activités d'investissement		(842 396)	8 236 178)
Flux de trésorerie découlant d'activités de financement			
Autre élément non monétaire	25	517 484	6 131 294
Charges financières		(444 982)	(113 485)
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités de financement		72 502	6 017 809
Total des mouvements de trésorerie pour l'exercice		7 231 505	6 763 996
Trésorerie au début de l'exercice		25 088 428	18 377 279
Effet de la variation du taux de change sur les soldes de trésorerie		(409 411)	(52 846)
Total de trésorerie à la clôture de l'exercice	5	31 910 522	25 088 429

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

1. Pratiques comptables importantes

Les principales pratiques comptables appliquées pour établir ces états financiers annuels sont présentées ci-dessous.

1.1 Principe de l'élaboration des états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités en suivant et en respectant les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (« IFRIC ») établies et devenues effectives à la date de l'élaboration de ces états financiers annuels, ainsi que la Constitution du FP SADC.

Les états financiers annuels ont été établis en appliquant la convention du coût historique, à moins d'indications contraires dans les pratiques comptables qui suivent et intègrent les principales pratiques comptables présentées ci-dessous. Ils sont libellés en dollars namibiens, la monnaie fonctionnelle du Forum.

Ces pratiques comptables sont cohérentes par rapport à la période précédente.

1.2 Jugements significatifs et sources d'incertitude concernant les estimations

Lors de l'élaboration des états financiers annuels conformément aux IFRS, la direction doit, de temps à autre, formuler des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des pratiques comptables et les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses. Ces estimations et les hypothèses associées sont fondées sur l'expérience et divers autres facteurs qu'on estime être raisonnables dans les circonstances. Les résultats effectifs pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle ces estimations sont révisées et dans toute période ultérieure qui pourrait en être affectée.

Jugements critiques par rapport à l'application des pratiques comptables

La direction n'a pas formulé de jugements critiques par rapport à l'application des pratiques comptables, sauf en ce qui concerne des estimations qui pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers.

Sources principales d'incertitude en matière d'estimations

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation des actifs financiers sont fondées sur des hypothèses à propos du risque d'insolvabilité et des taux de perte anticipés. Le Forum exerce son discernement en formulant ces hypothèses et en choisissant les éléments à prendre en compte pour le calcul de la dépréciation, s'appuyant pour cela sur l'histoire passée du Forum, les conditions de marché existantes ainsi que les estimations prospectives à la clôture de chaque période de rapport. Pour des précisions sur les hypothèses principales et les éléments pris en compte, prière de se reporter aux notes individuelles relatives aux actifs financiers.

Dépréciation des actifs non financiers

Le Forum examine à chaque date de clôture s'il y a quelque indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans les périodes précédentes par rapport à des actifs puisse ne plus exister ou avoir diminué. Si une telle indication existe, les montants recouvrables sur ces actifs font l'objet d'estimations.

La valeur comptable majorée d'un actif, découlant d'une inversion par rapport à une perte de valeur, n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait pu être déterminée si une perte de valeur de l'actif n'avait pas été comptabilisée dans les périodes précédentes.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

1.2 Jugements significatifs et sources d'incertitude concernant les estimations (suite)

Durée de vie utile des immobilisations corporelles

La direction évalue la pertinence de la durée de vie utile des immobilisations corporelles à la clôture de chaque période de rapport. La durée de vie utile des véhicules à moteur, du mobilier et du matériel informatique est déterminée en fonction des politiques de remplacement de l'entreprise pour les divers actifs. Les actifs individuels faisant partie de ces catégories et ayant une valeur comptable significative sont évalués séparément pour décider si un remplacement sera nécessaire en dehors des paramètres normaux de remplacement. La durée de vie utile de l'équipement de fabrication est évaluée annuellement en fonction de facteurs comme l'usure normale, l'obsolescence technologique et les exigences d'utilisation.

Quand l'estimation de la durée de vie utile d'un actif diffère d'estimations antérieures, le changement est appliqué prospectivement pour déterminer la charge d'amortissement.

Provisions

Les provisions sont calculées par définition à partir d'hypothèses et d'estimations, en utilisant les informations disponibles les plus fiables.

Des informations supplémentaires relatives à ces estimations de provisions sont présentées dans la note 10.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels que l'entreprise garde pour son propre usage ou pour les louer à d'autres et dont elle prévoit qu'ils seront utilisés pendant plus d'une année.

Une immobilisation corporelle est comptabilisée comme un actif quand il est probable que des avantages économiques futurs qui lui sont associés reviendront au Forum et quand son coût peut être calculé de façon fiable.

Une immobilisation corporelle est initialement évaluée au coût. Le coût comprend toutes les dépenses directement liées à l'acquisition ou à la construction de l'actif, y compris l'incorporation des coûts d'emprunt pour les actifs éligibles et des ajustements eu égard à la comptabilité de couverture, s'il y a lieu.

Les dépenses encourues par la suite pour des services, des ajouts ou des remplacements importants relatifs à des parties des immobilisations corporelles sont incorporées s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à la dépense reviendront à l'entreprise et que leur coût peut être calculé de façon fiable. Des frais de service quotidiens sont intégrés dans le résultat net pour l'exercice durant lequel ces dépenses sont encourues.

L'amortissement d'un actif commence à partir du moment où l'actif est disponible pour être utilisé comme voulu par la direction. L'amortissement est calculé de façon à amortir la valeur comptable de l'actif sur sa durée de vie utile présumée jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, en utilisant la méthode qui reflète le mieux la façon habituelle dont les avantages économiques tirés de l'actif sont utilisés par l'entreprise. Les actifs loués sont amortis selon une démarche cohérente sur la période la plus courte de leur durée de vie utile anticipée et sur la durée du bail. L'amortissement n'est pas appliqué à un actif si sa valeur résiduelle estimée est supérieure ou égale à sa valeur comptable. L'amortissement d'un actif cesse aussitôt que l'actif est classé comme étant destiné à la vente ou se voit décomptabilisé.

La durée de vie utile des éléments d'immobilisations corporelles a été évaluée comme suit :

Élément	Méthode d'amortissement	Durée de vie utile moyenne
Bâtiments	Linéaire	50 ans
Mobilier et installations	Linéaire	4 ans
Véhicules à moteur	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

La valeur résiduelle, la durée de vie utile et la méthode d'amortissement correspondant à chaque actif sont examinées à la date de clôture de chaque exercice. Si les attentes diffèrent par rapport aux estimations antérieures, le changement est expliqué prospectivement comme étant un changement dans l'estimation comptable.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

1.3 Immobilisations corporelles (suite)

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

La dotation aux amortissements de chaque année doit être comptabilisée dans le résultat, sauf si elle est incorporée dans la valeur comptable d'un autre actif.

Des tests de dépréciation sont effectués sur les immobilisations corporelles lorsqu'il y a une indication qu'elles puissent se déprécier. Quand la valeur comptable d'un élément d'immobilisation corporelle est évaluée comme étant supérieure au montant recouvrable estimé, une perte de valeur est immédiatement inscrite au résultat net afin d'aligner la valeur comptable sur le montant recouvrable.

Un élément d'immobilisation corporelle est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsque l'on n'attend aucun avantage économique futur découlant de son usage continu ou de sa cession. Tout gain ou toute perte résultant de la décomptabilisation d'un élément d'immobilisation corporelle, déterminés en calculant la différence entre le produit net de la cession, s'il existe, et la valeur comptable de l'élément, sont inclus dans le résultat net lorsque l'élément est décomptabilisé.

1.4 Instruments financiers

Les instruments financiers dont dispose le Forum sont classés selon les dispositions de l'IFRS 9 Instruments financiers.

Dans les grandes lignes, les catégories possibles de classification adoptées par le Forum, selon les cas, sont les suivantes :

Actifs financiers qui sont des instruments de la dette :

- Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification ne peut être appliquée que si elle élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable).

Passifs financiers :

- Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification peut être appliquée quand elle élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable ; le passif fait partie d'un groupe d'instruments financiers gérés selon le principe de la juste valeur ou il fait partie d'un contrat qui comprend un dérivé incorporé, le contrat dans son ensemble étant désigné comme étant à sa juste valeur par le biais du compte de résultat).

La Note 21 sur les instruments financiers et la gestion des risques présente les instruments financiers dont dispose le Forum en se fondant sur leur classification dans des catégories spécifiques.

Tous les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction. Les achats ou ventes normalisés sont des achats ou des ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison d'actifs dans le délai imparti par la réglementation ou la convention du marché.

Les pratiques comptables spécifiques relatives à la classification, à la comptabilisation et à l'évaluation de chaque type d'instrument financier dont dispose le Forum sont présentées ci-dessous.

Fonds affectés

Comptabilisation et Évaluation

Ces fonds sont reçus de la part de donateurs pour des projets agréés. Les fonds sont initialement comptabilisés comme des passifs et ils sont ensuite affectés au résultat net à mesure que les projets sont exécutés.

Les fonds affectés sont classés comme des passifs financiers évalués au coût amorti.

Créances commerciales et autres

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

1.4 Instruments financiers (suite)

Classification

Les créances commerciales et autres, en excluant, quand cela s'applique, la TVA et les paiements anticipés, sont classées comme des actifs financiers évalués par la suite au coût amorti (Note 4).

Elles ont été classées dans cette catégorie car leurs modalités contractuelles impliquent, à des dates déterminées, des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant, et le modèle opérationnel du Forum est de percevoir les flux de trésorerie contractuels sur les créances commerciales et autres.

Comptabilisation et évaluation

Les créances commerciales et autres sont comptabilisées quand le Forum devient partie aux dispositions contractuelles des créances. Elles sont évaluées, lors de la comptabilisation initiale, à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction, s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti.

Le coût amorti est le montant comptabilisé initialement sur la créance, déduction faite des remboursements de principal, plus l'amortissement cumulé (l'intérêt), en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste à calculer la différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, en ajustant la somme en fonction de la correction de valeur pour pertes.

Dépréciation

Le Forum comptabilise une correction de valeur pour pertes par rapport à des pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres, en excluant la TVA et les paiements anticipés. Le montant des pertes de crédit attendues est actualisé à chaque date de rapport.

Le Forum évalue la correction de valeur pour pertes par rapport aux créances commerciales et autres à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie, ce qui représente les pertes de crédit attendues qui découleront de tous les cas de défaillance possibles sur la durée de vie attendue de la créance.

Dettes commerciales et autres

Classification

Les dettes commerciales et autres (note 10), en excluant la TVA et les montants reçus en avance, sont classées comme des passifs financiers évalués par la suite au coût amorti.

Comptabilisation et évaluation

Elles sont comptabilisées quand le Forum devient partie aux dispositions contractuelles des créances et elles sont évaluées, lors de la comptabilisation initiale, à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction, s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie attendue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir le coût amorti d'un passif financier.

Si les dettes commerciales et autres comportent une composante financière importante et si la méthode du taux d'intérêt effectif aboutit à la comptabilisation des charges financières, cela est inclus dans le résultat net

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

au titre des charges financières (Note 16).

Les dettes commerciales et autres exposent le Forum au risque de liquidité et éventuellement au risque de taux d'intérêt. Voir la Note 21 pour les précisions relatives à l'exposition aux risques et à la gestion de ces derniers.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

1.4 Instruments financiers (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts bancaires à vue et d'autres placements à court terme très liquides qui sont aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque insignifiant de changement de leur valeur. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur initialement et par la suite.

1.5 Impôts

Imposition fiscale

1.5

Aucun montant n'est prévu pour l'imposition courante et différée puisque l'entité est une organisation à but non lucratif et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

1.6 Actifs non courants (groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente ou d'une distribution aux propriétaires

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. On considère que cette condition est remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et lorsque l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'engager à la vente qui devrait se qualifier pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme étant détenus en vue d'une distribution aux propriétaires si l'entité s'engage à distribuer l'actif ou le groupe destiné à être cédé aux propriétaires. On considère que cette condition est remplie uniquement lorsque la distribution est hautement probable et lorsque l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue d'une distribution immédiate dans son état actuel, à condition qu'il soit prévu que la distribution soit achevée dans le délai d'un an à compter de la date de la classification.

Les actifs non courants (ou les groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente (d'une distribution aux propriétaires) sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente (de la distribution).

Un actif non courant n'est pas déprécié (ou amorti) tant qu'il est classé comme détenu en vue de la vente (détenu en vue d'une distribution aux propriétaires) ou tant qu'il fait partie d'un groupe destiné à être cédé qui est classé comme tel.

Les intérêts et d'autres frais imputables au passif d'un groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente (d'une distribution aux propriétaires) sont comptabilisés dans le résultat net.

1.7 Dépréciation des actifs non financiers

Le Forum examine à la clôture de chaque période de rapport s'il existe quelque indication qu'un actif puisse se déprécier. Si une telle indication existe, le Forum estime la valeur recouvrable de l'actif.

Qu'il y ait ou non quelque indication d'une dépréciation, le Forum :

- teste aussi chaque année pour dépréciation les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie ou les actifs incorporels qui ne sont pas encore disponibles à l'usage en comparant leur valeur comptable et leur valeur recouvrable. Le test de dépréciation est effectué au cours de l'année et à la même date chaque année.

S'il y a quelque indication qu'un actif puisse se déprécier, la valeur recouvrable est estimée pour cet actif particulier. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de cet actif particulier, on détermine la

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie dont relève l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur, déduction faite des frais de vente et de sa valeur d'usage.

Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est réduite à sa valeur recouvrable. Cette réduction représente une perte de valeur.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

1.7 Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Une perte de valeur d'actifs comptabilisée au coût, déduction faite d'amortissements cumulés, est immédiatement comptabilisée en résultat net. Toute perte de valeur d'un actif réévalué est traitée comme une réévaluation négative.

Une entité examine à chaque date de rapport s'il existe quelque indication qu'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs autres qu'un *goodwill* puisse ne plus exister ou avoir diminué. S'il existe une telle indication, les valeurs recouvrables de ces actifs font l'objet d'estimations

La valeur comptable d'un actif, autre qu'un *goodwill*, majorée en raison de la reprise d'une perte de valeur, n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été établie si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des périodes antérieures.

Une reprise d'une perte de valeur d'actifs, autres qu'un *goodwill*, comptabilisée au coût, déduction faite d'amortissements cumulés, est immédiatement comptabilisée en résultat net. Toute reprise d'une perte de valeur d'un actif réévalué est traitée comme une réévaluation positive.

1.8 Avantages sociaux

Avantages sociaux à court terme

Le coût des avantages sociaux à court terme (ceux qu'il faut payer dans un délai de douze mois après la prestation du service, comme les congés payés et les congés maladie, les primes et les avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans la période durant laquelle le service a été rendu et n'est pas actualisé.

Le coût attendu des absences rémunérées est comptabilisé comme une dépense lorsque les employés fournissent des services qui renforcent leur droit à ces absences ou, en cas d'absences non cumulatives, lorsque ces absences surviennent.

Le coût attendu de la participation aux bénéficiaires et du paiement de primes est comptabilisé comme une dépense lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce type de paiements comme une conséquence de résultats passés.

1.9 Provisions et imprévus

Les provisions sont comptabilisées quand :

- le Forum a une obligation actuelle en conséquence d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de capitaux représentant des avantages économiques sera requise pour honorer l'obligation ; et
- il est possible d'effectuer une estimation fiable de l'obligation.

Le montant de la provision est la valeur actuelle de la dépense dont on prévoit qu'elle sera requise pour honorer l'obligation.

Lorsqu'on s'attend à ce que la totalité ou une partie de la dépense requise pour régler une provision soit remboursée par une autre partie, le remboursement doit être comptabilisé si et seulement si on est pratiquement certain de recevoir ce remboursement, à supposer que l'entité honore l'obligation. Le remboursement sera traité comme un actif distinct. Le montant comptabilisé au titre du remboursement ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions ne sont pas comptabilisées au titre de pertes d'exploitation futures.

Si une entité a un contrat déficitaire, l'obligation actuelle résultant du contrat doit être comptabilisée et évaluée comme une provision.

Une obligation implicite de restructuration surgit seulement lorsqu'une entité :

- a un plan détaillé officiel de restructuration précisant au moins :

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

- l'activité ou la partie de l'activité concernées ;
- les principaux sites touchés ;
- la localisation, la fonction et le nombre approximatif des employés qui recevront des compensations pour la résiliation de leurs services ;

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

1.9 Provisions et imprévus (suite)

- les dépenses qui seront encourues ; et
- la date à laquelle le plan sera mis en œuvre ; et
- a suscité, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'elle mettra en œuvre la restructuration en commençant à exécuter ce plan ou en leur annonçant ses principales caractéristiques.

Après leur comptabilisation initiale, les passifs éventuels comptabilisés lors de regroupements d'activités qui sont elles-mêmes comptabilisées séparément sont évalués par la suite en tenant compte du :

- montant le plus élevé qui aurait été comptabilisé à titre de provision ; et du
- montant le plus élevé comptabilisé initialement, déduction faite de l'amortissement cumulé.

Les actifs éventuels et les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

1.10 Subventions

Les subventions comprennent des contributions reçues de la part des États membres, conformément à ce qui a été approuvé par l'Assemblée plénière du Forum. Ces contributions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions comprennent aussi des dons reçus de divers organismes donateurs. Les subventions versées par des donateurs qui sont susceptibles d'être reçues sont comptabilisées seulement lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Forum respectera les conditions qui y sont attachées et que les subventions seront bien reçues. Ces subventions sont enregistrées initialement dans l'état de la situation financière en tant que fonds affectés et elles sont ensuite comptabilisées dans les revenus, de façon systématique, sur la durée des périodes requises pour qu'elles égalent les frais qu'elles sont destinées à compenser.

1.11 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif éligible sont incorporés comme une composante du coût de cet actif jusqu'à ce que l'actif soit prêt à être utilisé comme prévu. Le montant des coûts d'emprunt susceptible d'être incorporé est déterminé comme suit :

- Coûts d'emprunt effectifs eu égard à des fonds empruntés spécifiquement dans le but d'obtenir un actif éligible, sans aucun placement temporaire de ces emprunts.
- Moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicable à l'entité eu égard à des fonds généralement empruntés dans le but d'obtenir un actif éligible. Les coûts d'emprunt incorporés ne dépassent pas le montant total des coûts d'emprunt encourus.

L'incorporation des coûts d'emprunt commence lorsque :

- des dépenses ont été encourues pour l'actif ;
- des coûts d'emprunt ont été encourus ; et
- des activités nécessaires pour préparer l'actif à son usage prévu ou à la vente sont en cours.

L'incorporation est suspendue pendant des périodes prolongées durant lesquelles le développement actif est interrompu.

L'incorporation cesse lorsque pratiquement toutes les activités nécessaires pour préparer l'actif éligible à son usage prévu ou à la vente sont achevées.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés comme une dépense pour la période durant laquelle ils sont encourus.

1.12 Conversion de devises étrangères

Transactions en devises étrangères

Une transaction en devises étrangères est enregistrée, lors de la comptabilisation initiale, en dollars namubiens, en appliquant au montant en devises étrangères le taux de change au comptant entre la monnaie fonctionnelle

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

et la devise étrangère à la date de la transaction.

À la date de clôture de l'exercice :

- les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture ;

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Conventions comptables

Conversion de devises étrangères (suite)

- les éléments non monétaires qui sont évalués en fonction du coût historique dans une devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change à la date de la transaction ; et
- les éléments non monétaires qui sont évalués à leur juste valeur dans une devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change à la date à laquelle leur juste valeur a été établie.

Lorsque le Forum encaisse ou décaisse à l'avance un montant en devises étrangères pour une transaction, la date de la transaction permettant de déterminer le taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, du revenu ou de la dépense connexes est la date à laquelle le Forum a comptabilisé initialement l'élément non monétaire, correspondant au moment du décaissement ou de l'encaissement anticipé concerné.

S'il existe de multiples décaissements et encaissements anticipés, le Forum détermine une date de transaction pour chaque décaissement ou encaissement anticipé concerné.

Les écarts de change qui surviennent lors du règlement d'éléments monétaires ou lors de la conversion d'éléments monétaires à des taux différents de ceux utilisés lorsqu'ils ont été convertis dans la comptabilisation initiale, au cours de l'exercice ou dans des états financiers annuels antérieurs, sont comptabilisés en résultat net pour la période à laquelle ils surviennent.

Lorsqu'un profit ou une perte par rapport à un élément non monétaire sont comptabilisés en étant intégrés au résultat global et sont cumulés dans les capitaux propres, toute composante relative au change de ce profit ou de cette perte est comptabilisée en étant intégrée au résultat global et elle est cumulée dans les capitaux propres. Lorsqu'un profit ou une perte par rapport à un élément non monétaire sont comptabilisés dans le résultat net, toute composante relative au change de ce profit ou de cette perte est comptabilisée dans le résultat net.

Les flux de trésorerie découlant de transactions dans une devise étrangère sont enregistrés en dollars namubiens en appliquant au montant en devise étrangère le taux de change qui prévaut entre le dollar namibien et la devise étrangère à la date du flux de trésorerie.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens

2022

2021

2. Nouvelles normes et interprétations

2.1 Normes et interprétations effectives et adoptées pour l'exercice en cours

Pour l'année en cours, le Forum a adopté les normes et interprétations suivantes qui sont effectives pour l'exercice financier en cours et qui sont pertinentes eu égard à ses opérations :

- Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - Phase 2 : Modifications de l'IFRS 4 au 1^{er} janvier 2021
- Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - Phase 2 : Modifications d'IFRS 7 au 1^{er} janvier 2021
- Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - Phase 2 : Modifications d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2021
- Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - Phase 2 : Modifications de l'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2021
- Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - Phase 2 : Modifications de l'IAS 39 au 1^{er} janvier 2021
- Allègements de loyer liés à la COVID-19 - Modifications de l'IFRS 16 au 1^{er} juin 2020

- | | | |
|--|-----------|---------------|
| • Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - de l'IFRS 4 au 1 ^{er} janvier 2021 | Phase 2 : | Modifications |
| • Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - d'IFRS 7 au 1 ^{er} janvier 2021 | Phase 2 : | Modifications |
| • Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - d'IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2021 | Phase 2 : | Modifications |
| • Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - de l'IFRS 16 au 1 ^{er} janvier 2021 | Phase 2 : | Modifications |
| • Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - de l'IAS 39 au 1 ^{er} janvier 2021 | Phase 2 : | Modifications |
| • Allègements de loyer liés à la COVID-19 - Modifications de l'IFRS 16 au 1 ^{er} juin 2020 | | |

2.2 Normes et interprétations qui ne sont pas encore effectives

Le Forum a choisi de ne pas adopter précocement les normes et interprétations suivantes qui ont été publiées et qui sont obligatoires pour les périodes comptables du Forum commençant à la date du ou après le 1^{er} avril 2022 ou à des dates ultérieures :

Norme/interprétation :	Date d'application : années d'imposition ou après	Incidence attendue :
• Amélioration annuelle apportée aux normes IFRS 2018-2020 : Modifications de l'IFRS 9	1 ^{er} janvier 2022	Peu probable qu'il y ait une incidence significative
• Immobilisations corporelles : produit antérieur à l'utilisation prévue : Modifications de l'IAS 16	1 ^{er} janvier 2022	Peu probable qu'il y ait une incidence significative
• Classement d'un passif en tant que passif courant ou passif non courant : - Modifications de l'IAS 1	1 ^{er} janvier 2023	Peu probable qu'il y ait une incidence significative
• Norme IFRS 17 - Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2023	Peu probable qu'il y ait une incidence significative
• Amélioration annuelle apportée aux normes IFRS 2018-2020 : Modifications de l'IFRS 1	1 ^{er} janvier 2022	Peu probable qu'il y ait une incidence significative
• Renvois au Cadre Conceptuel Modifications de l'IFRS 3	1 ^{er} janvier 2022	Peu probable qu'il y ait une incidence significative

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

2. Nouvelles normes et interprétations (suite)

- Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire : Modifications de l'IAS 37 1^{er} janvier 2022 Peu probable qu'il y ait une incidence significative
- Amélioration annuelle apportée aux normes IFRS 2018-2020 : Modifications de l'IAS 41 1^{er} janvier 2022 Peu probable qu'il y ait une incidence significative

3. Immobilisations corporelles

	2022			2021		
	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Terrain	2 800 000	-	2 800 000	2 800 000	-	2 800 000
Bâtiments	5 014 971	(81 013)	4 933 958	5 014 971	-	5 014 971
Mobilier et installations	442 862	(137 767)	305 095	442 862	(117 684)	325 178
Véhicules à moteur	1 298 021	(21 633)	1 276 388	750 763	(750 763)	-
Matériel de bureau	79 354	(63 108)	16 246	69 054	(54 794)	14 260
Matériel informatique	673 519	(442 821)	230 698	558 282	(424 318)	133 964
Total	10 308 727	(746 342)	9 562 385	9 635 932	(1 347 559)	8 288 373

Réconciliation relative aux immobilisations corporelles - 2022

	Solde d'ouverture	Ajouts - monétaires	Amortissement	Total
Terre	2 800 000	-	-	2 800 000
Bâtiments	5 014 971	-	(81 013)	4 933 958
Mobilier et installations	325 178	-	(20 083)	305 095
Véhicules à moteur	-	1 298 021	(21 633)	1 276 388
Matériel de bureau	14 260	10 300	(8 314)	16 246
Matériel informatique	133 964	115 237	(18 503)	230 698
	8 288 373	1 423 558	(149 546)	9 562 385

Réconciliation relative aux immobilisations corporelles - 2021

	Solde d'ouverture	Ajouts	Ajouts - non monétaires	Classé(s) comme détenu(s) en vue de la vente	Amortissement	Perte de valeur	Total
Terrain			2 800 000	-	-	-	2 800 000
Bâtiments	3 900 000	1 574 971	3 440 000	(2 800 000)	(87 183)	(1 012 817)	5 014 971
Mobilier et installations	51 013	296 051	-	-	(21 886)	-	325 178
Véhicules à moteur	1	-	-	-	(1)	-	-
Matériel de bureau	20 988	-	-	-	(6 728)	-	14 260
Matériel informatique	39 489	125 156	-	-	(30 681)	-	133 964
	4 011 491	996 178	6 240 000	(2 800 000)	(146 479)	(1 012 817)	8 288 373

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

3. Immobilisations corporelles (suite) Immobilisations

corporelles grevées en garantie

Les actifs suivants ont été grevés en garantie des emprunts à long terme garantis :

Terrain et bâtiments	7 733 959	7 814 971
L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N\$), porte intérêt à 7,50 % par an, est garanti par des bâtiments d'une valeur de 4 933 959 N\$ et un terrain d'une valeur de 2 800 000 N\$ et il est remboursable en 118 mensualités.	1 276 388	-
Véhicules à moteur		
L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N\$), porte intérêt à 9,50% par an, est garanti et il est remboursable en 60 mensualités.		

4. Créances commerciales et autres

Instrument financiers :

Cotisations des débiteurs / (i.e. contributions dues par les États membres)	3 003 380	6 956 168
Fonds affectés	2 026	2 026
Créances commerciales au coût amorti	3 005 406	6 958 194
Dépôts	19 566	19 566
Montants exigibles d'autres institutions	102 811	75 950
Remboursements anticipés	277 759	36 358
Avances aux employés et fonds qui n'ont pas été retirés à la fin de l'exercice	(4 432)	4 599

Instrument non financiers :

TVA	935 969	1 245 382
Autres créances	10 133	10 130
Total des créances commerciales et autres	4 347 212	8 350 179

En raison de la nature de ces actifs, des activités du Forum et de l'expérience historique, les créances sont considérées comme ayant une faible probabilité de défaut. La perte de crédit attendue sur les créances est nulle.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens	2022	2021
-------------------------------	------	------

4. Créances commerciales et autres (suite)

Juste valeur de créances commerciales et

Créances commerciales et autres	4 347 212	8 350 179
---------------------------------	-----------	-----------

Créances commerciales et autres dues avec retard mais n'ayant pas subi de dépréciation

Les créances commerciales et autres qui sont dues depuis moins de 3 mois ne sont pas considérées comme ayant subi une dépréciation. Au 31 mars 2022, un montant de 3 003 380 N\$ (2021 : 1 429 854 N\$) était dû avec retard mais n'avait pas été déprécié.

La répartition chronologique des montants dus avec retard mais n'ayant pas subi de dépréciation est comme suit :

31 mars 2022	Retard de 3 mois	Total
Créances commerciales	3 003 380	3 003 380

31 mars 2021	Retard de 3 mois	Total
Créances commerciales	1 429 854	1 429 854

Fonds affectés

Inclus dans les Créances commerciales et autres est le solde de la TVA de N\$ 58 713 (2021 : N\$ 56 303) relatif aux soldes des comptes pour les projets spécifiques. Lorsqu'ils sont recouvrés, les fonds sont détenus dans des comptes bancaires désignés qui ne servent qu'à financer des projets particuliers.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de :

Dépôts à court terme	Soldes bancaires	31 131 134	24 315 842
		779 388	772 587
		31 910 522	25 088 429

Les pertes de crédit attendues sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont nulles et ces fonds sont gardés en Namibie.

Fonds affectés

Un montant de 22 340 457 N\$ (2021 : 21 793 468 N\$) relatif aux comptes bancaires pour les projets spécifiques est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les fonds sont détenus sur des comptes bancaires désignés pour être utilisés uniquement aux fins de financement de projets spécifiques.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens	2022	2021
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie (suite)		
Les fonds affectés sont constitués des éléments suivants :		
ACTIONAID*	645 800	126 328
ARASA*	6 846	6 846
SIDA - SDSR 62263160097 (USD)	18 423 975	17 725 950
GIZ - Compte du programme - 11000060277	2 631 202	3 333 250
SIDA Le genre - 11500003334	166 383	166 383
Autres subventions	25 857	25 857
SAFAIDS*	21 878	104 996
OSISA*	181 302	181 302
Sisters for Change*	122 556	122 556
Plan International*	114 658	-
	22 340 457	21 793 468

*Ces fonds sont détenus sur le compte bancaire principal du Forum.

6. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Le 27 novembre 2020, le Comité exécutif du Forum Parlementaire de la SADC a décidé de vendre la maison qui avait été achetée initialement pour le précédent Secrétaire général. Plusieurs parties ont manifesté leur intérêt et il est prévu que la vente soit conclue au cours du premier semestre de l'exercice 2023.

Pertes de valeur

Une perte de valeur de 330 000 \$ (2021 : N\$ 1 012 817) sur l'évaluation du groupe de cession à la juste valeur diminuée du coût de vente a été comptabilisée dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global de la période correspondante supplémentaire.

Actifs et passifs

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Bâtiments	2 470 000	2 800 000
-----------	-----------	-----------

Nom de l'évaluateur : Nico Kaoti

Entreprise : Property Valuations Namibia

Date de l'évaluation : 9 mars 2020

Montant : N\$ 3 900 000

Évaluation du Comité exécutif datée du 17 mai 2021

Montant : N\$ 2 800 000

Évaluation du Comité exécutif datée du 8 juillet 2022

Montant : N\$ 2 470 000

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens	2022	2021
7. Emprunts		
Détenus à un coût amorti		
Prêt de Nedbank	5 686 786	6 131 294
L'emprunt est libellé en dollars namubiens (N\$), porte intérêt à 7,50 % par an, est garanti par un terrain et des bâtiments d'une valeur de 7 733 959 N\$ et il est remboursable en 118 mensualités.		
Prêt de FNB	961 992	-
L'emprunt est libellé en dollars namubiens (N\$), porte intérêt à 9,50 % par an, est garanti par des véhicules automobiles d'une valeur de N\$ 1 276 388 et il est remboursable en 60 mensualités.		
	6 648 778	6 131 294
Répartition entre les parties non courantes et courantes		
Passifs non courants	5 970 222	5 687 510
Passifs courants	678 556	443 784
	6 648 778	6 131 294
8. Dettes commerciales et autres		
Instrument financiers :		
Dettes commerciales	(8 245)	3 529
Charges à payer liées aux salaires	10 604	422 929
Charges à payer en rapport avec le projet SDSR	378 676	(184 160)
Indemnités, congés payés et frais de rapatriement	1 707 690	861 879
Paieement en avance pour une mission électorale*	72 957	72 957
Instrument non financiers :		
Autres créditeurs	11 025	11 024
Contribution unique pour la résidence de la Secrétaire générale (non dépensée)	785 889	853 903
Contribution reçue en avance	3 003 000	3 751 500
	5 961 596	5 793 561
Juste valeur des Dettes commerciales et autres		
Dettes fournisseurs	(8 245)	3 531
Autres créditeurs	5 969 841	5 790 030
	5 961 596	5 793 561

*Le paiement en avance pour une mission électorale relative aux élections en Namibie en 2019 comprend 36 204,30 N\$ des Seychelles et 36 752,64 N\$ de l'Angola. Ces fonds seront utilisés lors des prochaines élections.

Les Dettes commerciales et autres sont comptabilisées au coût, qui est proche de la juste valeur en raison de la courte durée de ces soldes.

Fonds affectés

Parmi les Dettes commerciales et autres figure le solde de de N\$ 378 676 (2021 : N\$ -184 160) relatif aux soldes des comptes pour les projets spécifiques. Ces soldes ne sont utilisés que dans le cadre de projets spécifiques.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens	2022	2021
9. Fonds affectés		
Les fonds affectés aux Projets sont comme suit :		
Programme de la SIDA relatif à la féminisation des parlements	281 041	166 383
Autres subventions	25 857	25 857
Programme de la SIDA pour le VIH/sida	18 104 655	17 910 110
Projet GIZ	2 631 202	3 333 250
OSISA 04 Ressources naturelles	181 302	181 302
ARASA	6 846	6 846
ACTIONAID	645 801	126 328
Sisters for Change	122 556	122 556
SAfAIDS	21 878	104 996
	22 021 138	21 977 628

Les fonds affectés représentent des subventions reçues mais qui n'ont pas encore été dépensées par le Forum. Les fonds affectés sont comptabilisés comme revenu de manière systématique sur la période nécessaire pour qu'ils couvrent les coûts qu'ils sont destinés à compenser. Tous les fonds affectés non dépensés à la fin de la période d'utilisation de la subvention pour la mise en œuvre sont remboursés aux donateurs.

10. Subvention en capital appliquée

Réconciliation de la subvention en capital appliquée - 2022

	Solde d'ouverture	Utilisé pendant l'année	Total
Subvention en capital appliquée	2 800 000	(330 000)	2 470 000

Réconciliation de la subvention en capital appliquée - 2021

	Solde d'ouverture	Utilisé pendant l'année	Total
Subvention en capital appliquée	4 175 429	(1 375 429)	2 800 000

La subvention en capital appliquée concerne les fonds uniques versés par les parlements membres pour l'acquisition d'une résidence pour la Secrétaire Générale. La résidence a été acquise au cours de l'exercice 2018. Une partie équivalente à l'amortissement annuel et à la perte de valeur est comptabilisée comme revenu en réduisant le montant de la subvention au solde en capital.

11. Revenus

Contributions des États membres	21 478 050	22 523 478
Subventions reçues	17 405 073	8 283 214
	38 883 123	30 806 692

12. Autres revenus d'exploitation

Revenus liés à l'administration et aux services de conseil	338 882	415 471
--	---------	---------

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens	2022	2021
13. Autres gains (pertes) d'exploitation		
Résultat de cession		
Immobilisations corporelles	3 581 162	-
Gains (pertes) en juste valeur		
Gains (pertes) de change net(te)s	(409 411)	(52 846)
Total d'autres gains (pertes) d'exploitation	171 751	(52 846)
14. Excédent/(déficit) d'exploitation		
L'excédent d'exploitation pour l'exercice est indiqué après avoir ajouté (crédité), entre autres, les éléments suivants :		
Rémunération du commissaire aux comptes		
Frais d'audit	139 755	278 100
Rémunération autre que celle des employés		
Services administratifs et de gestion	718 385	729 341
Conseil et services professionnels	390 751	443 395
	1 109 136	1 172 736
Frais de personnel		
Salaires, traitements, primes et autres avantages	13 044 179	11 327 284
Dépréciation et amortissement		
Amortissement des immobilisations incorporelles	149 545	146 477
Pertes de valeur		
Actifs non courants détenus en vue de la vente	330 000	1 012 817
Autres		
Pertes liés à la conversion de devises étrangères	(409 411)	(52 846)
Charges en fonction de leur nature		
Les coûts totaux se décomposent en fonction de leur nature comme suit :		
Coûts liés au personnel	13 044 179	11 327 284
Dépréciation, amortissement et pertes de valeur	149 545	1 159 294
Autres dépenses	3 595 727	2 469 616
Dépenses liées aux subventions : SDSR et Projet de gouvernance VIH/sida	16 033 765	7 169 310
Dépenses liées aux subventions : Autres	641 441	246 714
Appui au programme	641 404	1 054 302
Réunions de l'Assemblée Plénière	1 641 081	532 574
	35 747 142	23 959 094

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens	2022	2021
15. Revenus d'investissement		
Intérêts reçus		
Placements en actifs financiers :		
Intérêts bancaires reçus	162 477	9 807
16. Charges financières		
Coûts d'emprunt et contrats de location-financement	444 982	113 485
17. Coûts liés au personnel		
Coûts liés au personnel		
Salaires, traitements, primes et autres avantages	13 044 179	11 327 284
18. Dépréciation, amortissement et pertes de valeur		
Amortissement		
Immobilisations corporelles	149 545	146 477
Pertes de valeur		
Actifs non courants détenus en vue de la vente	330 000	1 012 817
Montant total de l'amortissement et des pertes de valeur		
Amortissement	149 545	146 477
Pertes de valeur	330 000	1 012 817
	479 545	1 159 294
19. Parties liées		
Relations		
États Membres	Angola Botswana DRC Lesotho Malawi Maurice Mozambique Namibie Seychelles Afrique du Sud Swaziland Tanzanie Zambie Zimbabwe Madagascar	
Principaux membres de la direction	Mme Boemo Sekgoma Mme Yapoka N. Mungandi	

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens	2022	2021
19. Parties liées (suite)		
Soldes des Parties liées		
Contributions dues par les États Membres à la fin de l'exercice		
Tanzanie	1 501 880	2 931 355
Angola	-	1 501 500
Botswana	-	71 500
République Démocratique du Congo (RDC)	-	1 501 500
Lesotho	-	950 313
Madagascar	1 501 500	-
	3 003 380	6 956 168
Contributions reçues en avance des États membres		
Mozambique	-	1 501 500
Namibie	1 501 500	-
Malawi	-	748 500
Afrique du Sud	-	1 501 500
Zambie	1 501 500	-
	3 003 000	3 751 500
Opérations relatives aux parties liées		
Contributions obligatoires reçues des parties liées		
Angola	1 501 500	1 501 500
Botswana	1 501 500	1 501 500
République Démocratique du Congo (RDC)	1 501 500	1 501 500
eSwatini	1 501 500	1 501 500
Lesotho	1 501 500	1 501 500
Malawi	1 501 500	1 501 500
Maurice	1 501 500	1 501 500
Madagascar	1 501 500	1 501 500
Mozambique	1 501 500	1 501 500
Namibie	1 501 500	1 501 500
Seychelles	127 050	127 050
Afrique du Sud	1 501 500	1 501 500
Tanzanie	1 501 500	1 501 500
Zambie	1 501 500	1 501 500
Zimbabwe	1 501 500	1 501 500
	21 148 050	21 148 050

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens				2022	2021
20. Émoluments des directeurs Exécutif					
2022					
Émoluments des directeurs	Salaire de base	Indemnités	Indemnités de fin de contrat	Autres avantages	Total
Services en tant que membres de la direction					
Rémunération	2 085 709	747 404	246 035	98 832	3 177 980
2021					
Émoluments des directeurs	Salaire de base	Indemnités		Autres avantages	Total
Services en tant que membres de la direction					
Rémunération	1 309 980	951 695		636 313	2 897 988

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens

	2022	2021
--	------	------

21. Instruments financiers et gestion des risques

Catégories d'instruments financiers

Catégories d'actifs financiers

2022

	Note(s)	Actifs financiers à leur juste valeur compte tenu des profits ou des pertes	Total
Créances commerciales et autres	4	3 401 110	3 401 110
Liquidités et équivalents en banque	5	31 910 552	31 910 552
		35 311 662	35 311 662

2021

	Note(s)	Actifs financiers à leur juste valeur compte tenu des profits ou des pertes	Total
Créances commerciales et autres	4	7 094 668	7 094 668
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	25 091 429	25 091 429
		32 186 097	32 186 097

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens 2022 2021

21. Instruments financiers et la gestion des risques (suite)

Catégories de passifs financiers

2022

	Note(s)	Passifs financiers à coût amorti	Total
Dettes commerciales et autres	8	2 162 101	2 162 101
Emprunts	7	6 648 778	6 648 778
Fonds affectés		22 021 138	22 021 138
		30 832 017	30 832 017

2021

	Note(s)	Passifs financiers à coût amorti	Total
Dettes commerciales et autres	8	1 177 136	1 177 136
Emprunts	7	6 131 294	6 131 294
Fonds affectés		21 977 628	21 977 628
		29 286 058	29 286 058

Gestion des risques financiers

Vue d'ensemble

Les activités du Forum l'exposent à des risques financiers de toute nature : risque de marché (y compris le risque de change, le risque que font peser les variations du taux d'intérêt eu égard à la juste valeur et aux flux de trésorerie et le risque de prix), risque de crédit et risque de liquidité.

Le programme du Forum relatif à la gestion globale des risques est axé sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à en minimiser les effets négatifs potentiels sur les résultats financiers du Forum. La gestion des risques est assumée par le Comité exécutif qui agit dans le cadre des politiques approuvées par le Forum. Le Comité exécutif du Forum identifie et évalue les risques financiers en étroite collaboration avec la Secrétaire Générale. Le Comité exécutif formule par écrit les principes d'une gestion globale des risques, ainsi que les politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables, la disponibilité de ressources financières grâce à un montant adéquat de facilités de crédit confirmées et la capacité à dénouer des positions de marché. En raison de la nature dynamique des activités qui sous-tendent son fonctionnement, la trésorerie du Forum garde une certaine flexibilité dans son financement en veillant à ce que des fonds soient disponibles pour des lignes de crédit confirmées.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens 2022 2021

21. Instruments financiers et la gestion des risques (suite)

Le risque de liquidité du Forum découle des fonds disponibles pour couvrir de futurs engagements. Le Forum gère le risque de liquidité par un examen continu de ses engagements futurs et de ses facilités de crédit.

Le Forum élabore des prévisions relatives aux flux de trésorerie et il contrôle les mécanismes d'emprunt dont il s'assure qu'ils soient convenablement utilisés.

Risque de taux d'intérêt

Le Forum est exposé au risque de taux d'intérêt par le biais de ses soldes de trésorerie à taux variable, ainsi que de ses passifs portant intérêt. Ses revenus et ses flux de trésorerie opérationnels sont, par essence, indépendants des variations des taux d'intérêt sur les marchés.

Le risque de taux d'intérêt du Forum découle d'emprunts à long terme. Les emprunts émis à des taux variables exposent le Forum au risque de taux d'intérêt relatif aux flux de trésorerie. Les emprunts émis à taux fixe exposent le Forum au risque de taux d'intérêt relatif à la juste valeur. Au cours de 2020 et 2021, les emprunts du Forum à des taux variables étaient libellés en dollars namubiens.

Risque de taux d'intérêt relatif aux flux de trésorerie

2022

		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Valeur comptable
Passifs non courants							
Emprunts	7	-	2 360 842	2 958 728	2 446 023	7 765 593	5 970 222
Passifs courants							
Dettes commerciales et autres		2 958 596	-	-	-	2 958 596	5 961 596
Emprunts	7	888 839	-	-	-	888 839	678 556
		(3 847 435)	(2 360 842)	(2 958 728)	(2 446 023)	(11 613 028)	(12 610 374)

2021

		Moins d'un an (%)	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Valeur comptable
Passifs non courants							
Emprunts	7	-	1 777 678	2 666 792	3 335 126	7 779 596	5 687 510
Passifs courants							
Créances commerciales et autres	8	2 042 063	-	-	-	2 042 063	5 793 563

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens

2022

2021

21. Instruments financiers et la gestion des risques (suite)

Emprunts	7	888 839	-	-	-	888 839	443 784
		<u>(2 930 902)</u>	<u>(1 777 678)</u>	<u>(2 666 792)</u>	<u>(3 335 126)</u>	<u>(10 710 498)</u>	<u>(11 924 857)</u>

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens

2022

2021

21. Instruments financiers et la gestion des risques (*suite*)

Risque de crédit

Le risque de crédit concerne principalement les dépôts en espèces, les équivalents de trésorerie et les créances commerciales. Le Forum dépose de l'argent uniquement auprès de grandes banques jouissant d'une cote de crédit élevée et il limite son exposition par rapport à toute contrepartie unique.

Les créances commerciales sont composées de montants recouvrables auprès des États membres de la SADC. La direction évalue de façon continue le risque de crédit associé aux clients. Si ceux-ci sont notés de façon indépendante, ces notes sont utilisées. Le cas échéant, s'il n'existe pas de notation indépendante, le contrôle du risque amène à évaluer la qualité de crédit du client, en tenant compte de sa situation financière, de l'expérience passée et d'autres facteurs. Des limites en matière de risque individuel sont fixées, fondées sur des évaluations internes ou externes, conformément aux limites fixées par le comité. L'usage qui est fait des limites de crédit est régulièrement contrôlé.

Les actifs financiers exposés au risque de crédit à la clôture de l'exercice étaient répartis comme suit :

	2022	2021
Instrument financier		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 910 552	25 091 429
Créances commerciales et autres	3 401 110	7 094 668
	35 311 662	32 186 097

Risque de change

Le Forum n'est pas couvert contre les fluctuations des taux de change.

Le Forum passe en revue de façon continue son exposition au risque de change, y compris ses engagements pris en devises étrangères. Le Forum s'attend à ce que ses contrats en devises étrangères couvrent son exposition au risque de change.

22. Poursuite des activités

Les états financiers annuels ont été établis en se fondant sur des pratiques comptables applicables selon le principe de continuité des activités. Ce fondement suppose que des fonds soient disponibles pour financer de futures opérations et que la réalisation des actifs et le règlement des dettes, ainsi que des obligations et des engagements imprévus surviendront dans le cours normal des activités.

Les membres du Comité exécutif estiment que le Forum dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités dans le futur proche et, en conséquence, les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités. Les membres du Comité exécutif sont convaincus que le Forum se trouve dans une situation financière saine et qu'il a accès à des mécanismes d'emprunt qui lui assurent des ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie prévisibles. Les membres du Comité exécutif n'ont pas connaissance, non plus, de quelque infraction significative aux exigences statutaires ou réglementaires ou de quelque changement imminent à la législation qui pourraient avoir une incidence sur le Forum.

23. Événements survenus après la date de clôture [postérieurs à la période de rapport]

Le Forum a reçu une offre d'achat de l'actif non courant classée comme détenu en vue de la vente. L'opération devrait être conclue au cours du premier semestre de l'exercice 2023.

Le Comité exécutif n'a connaissance d'aucun autre événement significatif qui serait survenu après la date de clôture et jusqu'à la date de ce rapport.

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars Namubiens	2022	2021
24. Flux de trésorerie découlant des activités		
Excédent (déficit) avant imposition fiscale	3 364 109	7 106 545
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Dépréciation et amortissement	149 545	146 477
Gains sur cession d'éléments d'actif	(581 162)	-
Pertes (gains) de change	409 411	52 846
Revenus d'intérêts	(162 477)	(9 807)
Coûts financiers	444 982	113 485
Montant net des dépréciations et variations liées à la correction de valeur pour pertes sur créances	330 000	1 012 817
Mouvements de provisions	(330 000)	(1 375 429)
Variations du fonds de roulement :		
Créances commerciales et autres	4 002 967	(5 166 226)
Dettes commerciales et autres	168 036	(4 215 375)
Variation nette des fonds affectés	43 511	11 307 225
	7 838 922	8 972 558
25. Autre élément non monétaire		
Variations liées aux emprunts	517 484	6 131 294

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars

Compte de résultat détaillé

Montants en dollars Namubiens	Note(s)	2022	2021
Revenus			
Revenus		21 478 050	22 523 478
Revenus provenant de subventions		17 405 073	8 283 214
	11	38 883 123	30 806 692
Autres revenus d'exploitation			
Revenus liés à l'administration et aux services de conseil		338 882	415 471
Autres gains (pertes) d'exploitation			
Gains lié(e)s à la cession d'éléments d'actif		581 162	-
Pertes liés à la conversion de devises étrangères		(409 411)	(52 846)
	13	171 751	(52 846)
Autres frais d'exploitation			
Frais d'administration et de gestion		(718 385)	(729 341)
Rémunération des commissaires aux comptes	14	(139 755)	(278 100)
Frais bancaires		(365 282)	(73 390)
Frais de communication		(276 601)	(305 609)
Frais de consultation et honoraires professionnels		(390 751)	(443 395)
Coûts contractuels		(378 333)	-
Amortissement		(149 545)	(146 477)
Coûts liés au personnel		(13 044 179)	(11 327 284)
Réunions du Comité Exécutif		(332 975)	(198 357)
Dépenses dans le cadre de subventions : Loi type relative aux élections		-	(83 920)
Dépenses dans le cadre de subventions : Autres		(641 441)	(246 714)
Dépenses dans le cadre de subventions : Projet de gouvernance SDRS et VIH/sida		(16 033 765)	(7 169 310)
Perte de valeur (résidence de la Secrétaire générale)		(330 000)	(1 012 817)
Assurances		(97 755)	(74 172)
Dépenses relatives aux véhicules à moteur		(72 142)	(40 876)
Coûts liés à d'autres organes politiques		(86 465)	(240 436)
Réunions du Comité des affaires parlementaires		-	(19 494)
Réunions de l'Assemblée Plénière		(1 641 081)	(532 574)
Appui au programme		(641 404)	(1 054 302)
Voyage, subsistance et transport		(407 283)	17 474
		(35 747 142)	23 959 094)
Excédent (déficit) d'exploitation	14	3 646 614	7 210 223
Revenus d'investissement	15	162 477	9 807
Charges financières	16	(444 982)	(113 485)
Montant total de l'excédent (du déficit) global pour l'exercice		3 364 109	7 106 545

Forum Parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars

45